



SUD Éducation Alsace  
c/o Solidaires - Maison des Syndicats  
1 rue Sédillot – 67000 STRASBOURG  
03.67.15.28.80

[sudeducalsace@gmail.com](mailto:sudeducalsace@gmail.com) – [sudeducalsace.info](http://sudeducalsace.info)

## **Déclaration liminaire du syndicat SUD Éducation Alsace à la FPMA des 18 et 19 juin 2018**

Le vernis social appliqué par le nouveau pouvoir sur l'Éducation nationale n'aura pas tenu bien longtemps... En effet, le dédoublement des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire ne saurait constituer à lui seul une politique de réduction des inégalités, d'autant plus que ce dédoublement, sans moyens supplémentaires, contribue à aggraver encore le problème du non-remplacement des absences dans le 1er degré !

Pour s'en convaincre, il suffit de constater à quel point le reste de l'œuvre du ministre semble, pour l'instant, osciller entre des attaques contre les classes populaires et des annonces ou des prises de position purement cosmétiques. La destruction programmée du service public d'orientation, qui n'était jamais plus utile que quand il s'adressait aux usager·e·s qui maîtrisent le moins bien les arcanes du système éducatif français, ne nous fera pas penser le contraire, pas plus que la loi ORE et la mise en place de ParcoursSup. Quoi qu'en disent nos camarades les plus conciliants avec ces projets, la mise en place de ce système de sélection à l'entrée des études supérieures aura déjà généré bien des angoisses chez les élèves de Terminale dont beaucoup commencent aujourd'hui leurs épreuves du baccalauréat en sachant que le précieux sésame ne leur permettra pas d'accéder aux études dont ils·elles rêvaient et parfois même sans savoir s'ils·elles accéderont à une quelconque formation. Voilà une bien belle école

de la précarité, de l'incertitude et de l'insécurité sociale auxquelles est promis·e une bonne partie de nos étudiant·e·s ! Et encore une fois, ce sont les élèves issus des quartiers populaires et des périphéries délaissées de notre territoire, et notamment les jeunes femmes, qui font le plus les frais de ce système absurde et injuste, par le jeu des algorithmes mais aussi d'un système qui encourage l'autocensure. Heureusement, les écrans de fumée ne manquent pas : comment peut-on oser se plaindre de ne pas faire les études qu'on souhaite quand sa petite sœur ou son petit frère a pu rentrer à la maison avec un exemplaire des Fables de La Fontaine ou en sachant que notre ministre, qui préfère visiblement cacher les inégalités plutôt que de les réduire, est favorable au port de l'uniforme à l'école ? On comprend mieux alors que la répression s'abatte sur les lycéen·ne·s et les étudiant·e·s qui s'opposent à cette loi, à grands coups de menaces de conseil de discipline et d'interventions musclées des EMS dans les lycées strasbourgeois, d'évacuation manu militari du Palais Universitaire ou encore de matraques qu'elles soient policières ou d'extrême-droite. Décidément, nos administrations connaissent leurs classiques mais brillent par leur ignorance de la franchise universitaire. D'ailleurs, l'intersyndicale attend toujours une réponse à sa demande d'audience auprès de la rectrice concernant la répression des lycéen·ne·s.

Il faut dire que nous pouvons comprendre la nervosité de nos dirigeant·e·s tant la contestation sociale gronde. Aux cheminot·e·s, encore en grève aujourd'hui, il faut ajouter les personnels des EHPAD et des hôpitaux psychiatriques, les salarié·e·s de la grande distribution, les postier·e·s, les bibliothécaires, les ZAD et j'en passe. Il semblerait donc bien que, contrairement à ce qu'affirment certains éditocrates, la convergence des luttes n'est pas qu'un fantasme de militant·e Solidaires mais bien une crainte qui suscite une forte crispation chez ceux qui nous gouvernent. La fièvre a touché jusqu'au rectorat de Strasbourg et nous ne pouvons que saluer la

mobilisation menée par les agent·e·s administratifs·tives, techniques et ingénieur·e·s du rectorat depuis plusieurs mois pour leurs conditions de travail, que nous avons soutenue de toutes nos modestes forces. Et puisque nous parlons de nos collègues, nous en profitons, comme chaque année, pour les remercier pour la disponibilité dont ils·elles ont fait preuve dans le cadre du mouvement.

Le mouvement, parlons-en, justement. Il est, cette année, assez calamiteux pour les titulaires de l'académie, malgré une baisse significative du nombre de participants volontaires. Cette situation s'explique, en partie, par une nette augmentation du nombre de participants obligatoires. Les matières les plus en tension l'année dernière connaissent parfois une légère amélioration de la situation mais dans bien des matières, le nombre de participants volontaires qui obtiennent satisfaction est en chute libre. A cet égard, l'exemple de l'allemand, où le nombre de participants obligatoires baisse en même temps que le taux de satisfaction des participants volontaires, est particulièrement frappant. Non seulement le nombre d'entrants dans l'académie ne permettra sans doute pas de régler les graves problèmes de remplacement que connaît la matière mais en plus, les collègues ont toutes les peines du monde à faire valoir leur droit à la mobilité.

Mais après tout, ceci n'est-il pas simplement une des conséquences d'une philosophie gouvernementale qui tend à se diffuser dans toute la hiérarchie ? Cette logique qui consiste à vouloir faire plus avec moins de moyens, moins de fonctionnaires, moins de postes aux concours, pèse déjà très concrètement sur les conditions de travail de beaucoup de collègues et même sur leur santé et leur moral. A force de réduire les possibilités de remplacement :

- on rabote les aménagements de temps de travail pour les collègues qui souffrent de pathologies lourdes, au mépris des nécessités thérapeutiques,
- on en arrive à des situations kafkaïennes où des chefs d'établissements (heureusement très rares... pour l'instant) refusent de transmettre des demandes d'aménagement du temps de travail au prétexte que la demande a déposée le lendemain de la date limite, mais surtout dans l'espoir de bénéficier de la disponibilité à temps plein de collègues dont la santé nécessite pourtant des soins réguliers,
- certains chefs d'établissement en arrive à accroître la pression qui pèse sur les collègues pour prendre des heures supplémentaires, juste par peur d'avoir recours à des contractuels, surtout dans certains collèges particulièrement difficiles !

Comment peut-on justifier que la prétendue « nécessité de service » se fasse au détriment de la santé de nos collègues ? Les enseignant·e·s sont ils des moines-soldats qui doivent se dévouer corps et âmes à leur institution ?

Comment croyez-vous que les collègues puissent s'investir pleinement dans leur fonction quand ils se rendent compte que leur santé n'est même pas respectée par leur employeur ?